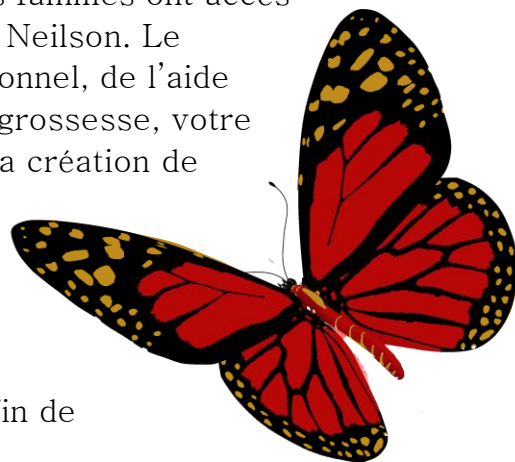


Soins palliatifs périnataux à La maison Roger Neilson

Les familles qui reçoivent la nouvelle crève-cœur que leur bébé pourrait ne pas survivre très longtemps après sa naissance peuvent choisir de poursuivre leur grossesse et de célébrer la courte vie de leur bébé. Ces familles ont accès à des soins et du soutien spécialisés à La maison Roger Neilson. Le soutien comprend des consultations et du soutien émotionnel, de l'aide pour prendre les décisions médicales concernant votre grossesse, votre accouchement et les soins à votre bébé, de l'aide pour la création de souvenirs (comme des photographies) et des soins constants en matière de deuil. *De nombreuses familles ont trouvé ce parcours très enrichissant et apaisant.*



À QUOI POUVEZ-VOUS VOUS ATTENDRE?

- À une réunion avec l'équipe des soins palliatifs afin de discuter de vos choix et de vos souhaits et de répondre à toute question que vous pouvez vous poser. Cette réunion aura lieu dès que possible.
- À l'élaboration minutieuse d'un plan de naissance (conçu par vous et facilité par l'équipe des soins palliatifs) qui répond aux besoins uniques de votre bébé et de votre famille, en tenant compte de vos espoirs, de vos objectifs et de vos valeurs. Le plan de naissance abordera le travail et l'accouchement, la gestion des besoins médicaux de votre bébé, l'allaitement, les visites familiales, les soins en fin de vie et la création de souvenirs.
- Après la naissance de votre enfant, à ce que l'on aide votre famille à passer autant de temps ensemble que nécessaire. Vous aurez la possibilité de créer des souvenirs comme des photographies, des moulages en plâtre des mains et pieds de votre bébé et le prélèvement d'une mèche de cheveux.
- Si le temps le permet, à ce que votre famille puisse choisir d'être transférée à La maison Roger Neilson pour poursuivre les soins et le soutien. Cela peut inclure d'assurer le confort de votre bébé et d'offrir un temps privé illimité à votre famille. Vous pouvez également poursuivre les activités de création de souvenirs qui ont été entreprises sur le lieu de la naissance.

- Si vous choisissez de rentrer à la maison avec votre bébé, à ce que l'équipe organise le soutien communautaire et soit à votre disposition en tout temps par téléphone ou dans le cadre de visites à votre domicile.
- À ce qu'on offre des soins en matière de deuil à votre famille après le décès de votre bébé.

COMMENT POUVEZ-VOUS ACCÉDER À CE SERVICE?

- Demandez à votre obstétricien ou à votre médecin de premier recours d'envoyer une référence à l'équipe des soins palliatifs du Centre hospitalier pour enfants de l'est de l'Ontario (CHEO) au 399, chemin Smyth, Ottawa (ON), K1H 8L2, télécopieur : 613-523-3617.
- Communiquez avec l'infirmière ou le médecin des soins palliatifs de garde par l'intermédiaire du standard téléphonique du CHEO au 613-737-7600, poste 0. Demandez qu'on appelle l'infirmière ou le médecin des soins palliatifs.